



MÉMENTO DU CANDIDAT GAV

[GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE]

J'AI AU MOINS 17 ANS

Je ne peux pas passer le concours sous-officier, car je ne remplis pas encore les conditions d'âge.

Sans diplôme
ou avec
CAP/BEP

Je m'inscris en tant que GAV APJA¹
ou GAV EP².
Je passerai le concours SOG³ en interne

avec
BAC

Je peux devenir GAV APJA ou EP et
je passerai le concours SOG
en externe à 18 ans

¹ APJA : Agent de Police Judiciaire Adjoint

² EP : Emploi Particulier

³ SOG : Sous-Officier de Gendarmerie



J'AI 18 ANS ET PLUS

Et J'ai obtenu :

BAC

Je m'inscris
directement au
concours SOG ...

... et je deviens GAV APJA
jusqu'à réussite
au concours
externe ou interne

BAC +3

Je m'inscris au concours SOG.
Je peux faire GAV en attendant.
En cas de réussite au concours SOG,
je pourrai faire le concours officier en interne.

BAC +5

Je m'inscris au concours officier
et/ou au concours SOG.
Je peux faire GAV en attendant de
passer les concours.



+ d'infos

Centre d'information et de recrutement régional :

CIR DIJON (21)

Email : cir.dijon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Téléphone : 03 80 70 66 93

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 08h00-12h00/14h00-18h00
- Mardi : 08h00-12h00/14h00-18h00
- Mercredi : 08h00-12h00/14h00-18h00
- Jeudi : 08h00-12h00/14h00-18h00
- Vendredi : 08h00-12h00/14h00-18h00